

DEMANDE DE DEROGATION DE LA CARTE SCOLAIRE

SECTEUR « BANLIEUE-PARIS »

➤ Carte scolaire

A Paris, chaque adresse est affectée à une école primaire dans le cadre des secteurs scolaires voté par le Conseil de Paris. La volonté étant d'assurer à tous les enfants une scolarisation de qualité en minimisant les trajets domicile/école, en favorisant la mixité sociale et en équilibrant au mieux les effectifs selon les capacités d'accueil de chaque établissement.

➤ Dérogation à la carte scolaire

Une dérogation peut être accordée dans quelques **cas sérieusement justifiés** mais aucune demande ne donne lieu à une dérogation automatique. Toute demande de dérogation au secteur scolaire est soumise aux limites d'effectifs des écoles.

➤ Motifs ouvrant droit à une dérogation

☐ Motif médical (handicap ou autres raisons médicales) :

S'il est justifié que l'école demandée permettrait une meilleure prise en charge de la situation sanitaire de l'enfant ou d'un parent.

Documents à joindre au dossier : certificat MDPH, préconisation de l'équipe de suivi de scolarisation, attestation établie par le médecin de santé scolaire

☐ Motif familial (garde alternée ou autres raisons familiales)

S'il est prouvé que l'école demandée est à mi-chemin des domiciles des deux parents séparés/divorcés dans le cadre d'une garde alternée. Certaines situations familiales particulières motivées, parfois professionnelles, peuvent exceptionnellement justifier l'accord d'une dérogation.

Les motifs de commodité d'organisation familiale ne peuvent justifier à eux seuls de déroger au principe de l'école de secteur

Documents à joindre au dossier : copie du jugement, justificatifs des domiciles des parents, demande écrite signée par les deux parents

☐ Motif de regroupement de fratrie

Si l'aîné est scolarisé dans une école, la famille peut demander qu'un cadet soit scolarisé dans ce **même établissement** (et non la maternelle affiliée à l'école). Ce motif ne fonctionne pas si l'aîné entre en CM2 ou au collège. Le rapprochement crèche n'est pas retenu

DEMANDE DE DEROGATION DE LA CARTE SCOLAIRE

PROCEDURE A SUIVRE – PARIS/BANLIEUE

CAMPAGNE DU 01/04/2026 AU 13/05/2026

1. Constitution du dossier

Collecter les **photocopies** de l'ensemble des document suivants :

- ☐ Formulaire de demande complété
- ☐ Carte d'identité des parents
- ☐ Acte de naissance ou livret de famille de l'enfant (page des parents et pages du/des enfants)
- ☐ Justificatif de domicile : facture ou échéancier du fournisseur d'énergie de moins de 3 mois des parents ou de l'hébergeant (+justificatif d'identité et attestation de l'hébergeant)
- ☐ Autre document en fonction de votre situation et du motif de votre demande (certificat médical, MDPH, jugement de divorce, courrier de motivation,)

2. Dépôt du dossier

Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas étudié

Déposer le dossier complet (formulaire complété + pièces justificatives) :

- Au guichet de l'Espace Familles à la Mairie du 19^{ème} (5/7 Place Roger Madec 75019 Paris)
- Par mail à l'adresse ddct-inscriptionscolaire19@paris.fr

3. Rendez-vous avec les écoles concernées

Demander impérativement l'avis du Maire de la commune et l'avis de l'école demandée pour leur exposer vos motifs. Chaque partie devra compléter le visa dans le formulaire de demande.

4. Commission de dérogations

Etude du dossier en commission composée de l'élue chargée des Affaires scolaires, des Inspecteurs de l'Education nationale, des directions d'école et des représentants des parents d'élèves. Un courrier postal de réponse est envoyé dans les jours qui suivent la commission.

Les commissions de dérogations se tiendront en fin mai, les courriers de réponses seront envoyés courant juin.

Une dérogation est tacitement reconduite chaque année sous réserve de places disponibles

Informations sur l'enfant

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Informations sur la famille

Adresse du domicile familial :

Téléphone :

Motivations de la demande

Ecole de secteur :

Ecole demandée :

Entrée en classe de :

Entrée souhaitée en date du :

Motif de la demande (*joindre les pièces justificatives éventuelles*) :

Prénoms et dates de naissances de frères et sœurs (*indiquer l'établissement fréquenté*)

Avis du Maire du domicile

(Avec accord de participation de la commune aux frais de scolarité)

Avis de l'école parisienne concernée

Visa de la direction de l'école avec la mention « vu et pris connaissance du dossier » suivie de la signature

Date :

Signature(s) :